



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contrats à durée indéterminée

Question écrite n° 55739

## Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur la politique du Gouvernement en faveur des jeunes. Le Président de la République a souhaité en avril que 50 000 jeunes en stage puissent être rapidement embauchés en CDI dans les entreprises qui les accueillent et a annoncé que l'État verserait une aide exceptionnelle de 3 000 euros à toute entreprise recrutant en CDI avant fin septembre les jeunes qui effectuaient un stage en leur sein avant le 24 avril 2009. Il lui demande si cette aide vaut aussi pour les collectivités territoriales.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Wojciechowski](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 55739

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 juillet 2009, page 7186

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)